Informations Clés pour l'Investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPC et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Essor Emerging Markets

Cet OPCVM est géré par Rothschild & Co Asset Management Europe
Code ISIN : FR0000285462 (Action C EUR)

Objectifs et politique d'investissement

OPCVM de classification « actions internationales », la SICAV a pour objectif de surperformer sur la durée de placement recommandée (5 ans minimum) son indice de référence, le MSCI Emerging Markets Gross Total Return $ converti en €.

Il s'agit d'une gestion active, non indexée sur l'indice de référence, de type "bottom-up", qui repose largement sur des contacts directs avec les sociétés.

Le portefeuille sera exposé entre 75% et 100% aux marchés actions et plus spécifiquement, à plus de 50% aux actions des marchés émergents (hors OCDE).

Le choix des titres est effectué parmi les sociétés de grande, moyenne et petite capitalisation entrant ou non dans la composition de l'indice de référence.

La SICAV peut investir jusqu'à 10% de son actif en titres de créance (à revenu fixe, variable ou mixte, à coupon bas ou égal à zéro , obligations convertibles et toute autre forme de valeurs mobilières) notés « Investment Grade » par les agences de notation (S&P, Fitch, Moody's) ou jugées équivalentes par le gestionnaire financier par sous-délégation. En effet, le gestionnaire financier ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement à des notations de crédit émises par des agences de notation mais procède à sa propre analyse afin d'évaluer la qualité de crédit des instruments de taux. Ces investissements se feront dans l'idée soit d'atténuer une baisse des marchés actions, soit d'attendre que des opportunités d'investissement en actions se présentent.

Le gérant pourra prendre des positions sur des instruments financiers à terme ou conditionnels sur les marchés réglementés français et/ou des pays émergents afin de couvrir le portefeuille ou de l'exposer pour réaliser l'objectif de gestion, notamment en cas de souscriptions et rachats importants. Des titres intégrant des dérivés peuvent également être utilisés (Bons de souscriptions, warrants, obligations convertibles) en vue de réaliser l'objectif de gestion dans la limite de 20%maximum de l'actif net, dont 10% maximum de l'actif net d'obligations convertibles.

L'exposition directe et indirecte au marché action, y compris l'exposition induite par l'utilisation d'instruments dérivés ou de titres intégrant des dérivés, sera comprise entre 75 et 100%.

L'exposition directe et indirecte au marché des devises, y compris l'exposition induite par l'utilisation d'instruments dérivés ou de titres intégrant des dérivés, ne dépassera pas 100%.

Dans le cadre de la gestion de sa trésorerie, la SICAV peut investir au maximum 10% de son actif en parts ou actions d'OPC.

Le risque de change pour un investisseur de la zone euro, lié à l'investissement en titres libellés dans des devises autres que l'euro, peut atteindre jusqu'à 100% maximum.

Fréquence de valorisation : Quotidienne. Centralisation des ordres de Souscription/Rachat (S/R) : chaque jour à 11h30 auprès de Rothschild Martin Maurel. Exécution des ordres : VL du jour ouvré suivant. Date de règlement des souscriptions : VL + 2 jours ouvrés. Date de règlement des rachats : VL + 5 jours ouvrés. Cette action est une action de capitalisation.

Recommandation : cet OPC pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport moins de 5 ans après leur investissement.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible — A risque plus élevé



Rendement potentiellement plus faible — Rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	**6**	7

• Le niveau de risque de cet OPCVM est de 6 (volatilité comprise entre 15% et 25%) et reflète principalement son positionnement sur le marché des actions des pays émergents.

• Les données historiques utilisées pour le calcul de cet indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

• La catégorie de risque associée à l'OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps à la hausse comme à la baisse.

• La catégorie la plus faible ne signifie pas sans risque.

• L'OPCVM n'est pas garanti en capital.

Autres facteurs de risque importants, non pris en compte de manière adéquate par l'indicateur :

Néant.

La survenance de l'un de ces risques pourra entraîner une baisse de la valeur liquidative de l'OPC.

Pour de plus amples informations sur le profil de risque et ses principaux contributeurs, merci de vous référer au prospectus.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des actions. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	5,00%
Frais de sortie	Néant

Les pourcentages indiqués sont les maximums pouvant être prélevés sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et/ou que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Dans certains cas, vous pourrez payer moins. L'investisseur peut obtenir auprès de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Frais prélevés par l'OPC sur une année

Frais courants (en % de l'actif net)	1,66%

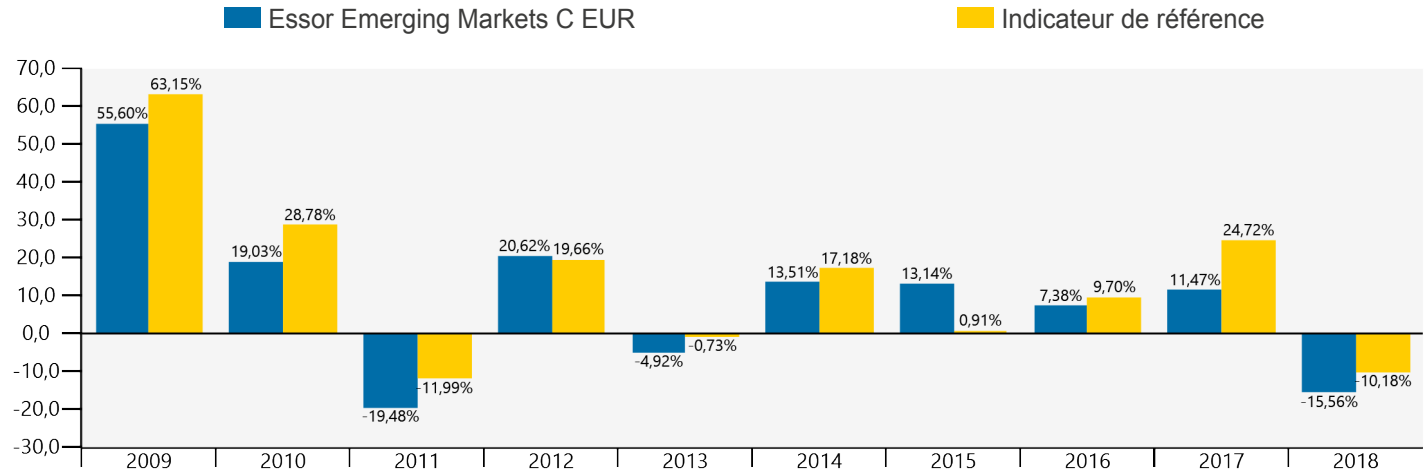
Le pourcentage de frais courants indiqué se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos en décembre 2018. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Les frais courants ne comprennent pas les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation, excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPC lorsqu'il achète ou vend des parts/actions d'un autre véhicule de gestion collective.

Frais ponctuels prélevés par l'OPC dans certaines circonstances

Commission de surperformance	Néant

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique "Frais et Commissions" du prospectus de cet OPCVM, disponible sur demande écrite à l'adresse indiquée dans la rubrique "Informations pratiques" ci-dessous.

Performances passées



Cet OPCVM a été créé en **1997**.
Les Actions « C EUR » ont été créées le 21/11/1997.
Les performances ont été calculées en EUR.
Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Le calcul des performances présentées tient compte de l'ensemble des frais et commissions.

Avant le 18/12/2017, l'indicateur de référence était le MSCI AC Asia Pacific (ex Japan) Index. Depuis cette date, il s'agit du MSCI Emerging Markets Gross Total Return $ converti en €.

Informations pratiques

Le dépositaire de l'OPCVM est CACEIS BANK.
Le prospectus de l'OPCVM et les derniers documents annuels et périodiques sont disponibles en langue française et sont adressés gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite à l'adresse suivante :
Rothschild & Co Asset Management Europe - Service Commercial 29, avenue de Messine 75008 Paris.
La valeur liquidative est publiée sur le site Internet de la société de gestion à l'adresse suivante : www.am.eu.rothschildandco.com.
La législation fiscale de l'Etat membre d'origine de l'OPCVM peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.
La responsabilité de Rothschild & Co Asset Management Europe ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Cet OPCVM peut être constitué d'autres types d'actions. Vous trouverez plus d'informations sur ces actions dans le prospectus de l'OPCVM ou sur le site internet suivant : www.am.eu.rothschildandco.com.
Cet OPCVM est agréé en France et règlementé par l'Autorité des Marchés Financiers.
Rothschild & Co Asset Management Europe est agréée en France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers.
Les détails de la politique de rémunération actualisée de la société de gestion sont disponibles sur le site internet www.am.eu.rothschildandco.com. Un exemplaire papier de la politique de rémunération est disponible gratuitement sur demande au siège social de la société de gestion.
Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 08 février 2019.